

## La culture a la cote

**Par-delà le sort de l'UDC, les scrutins du week-end dernier Outre-Sarine ont été marquées par le succès des projets culturels soumis au vote. Ainsi les citoyens de Winterthour ont accepté les crédits demandés pour financer trois institutions-phare de la ville.**

Dans les cantons et communes alémaniques, le dernier dimanche de février 2005 aura été riche en événements civiques: élections et votations étaient à l'agenda, notamment à Zurich, Bâle, Berne, Lucerne, Aarau, Soleure et à Schaffhouse. Tout occupés à commenter les (in) succès de l'UDC et à déceler les signes avant-coureurs de son éventuel déclin, les médias romands n'ont guère parlé de toute une série de votations d'importance certes locale, mais significative.

En matière de culture par exemple, le peuple a été appelé à se prononcer dans plusieurs villes et cantons. A chaque fois, il a dit oui à des majorités plus ou moins nettes, mais claires partout. Ainsi se confirme une constante: les citoyens-contribuables sont attachés aux institutions et activités culturelles publiques - comme ils le sont aux prestations sanitaires et sociales de proximité. Tout en faisant, avec une belle cohérence, le lien entre charges et ressources:

les mêmes qui approuvent des dépenses admettent le maintien, voire l'augmentation, des impôts.

L'exemple de Berne est à cet égard frappant. Les citoyens de la ville fédérale ont accepté à 78,4% des votants le crédit communal de 7,95 millions pour l'agrandissement du Musée historique, budgétisé au total à 25,8 millions (dont 7,95 à la charge du canton et autant à celle de la commune bourgeoise). Le même jour, les mêmes 37% de citoyens actifs ont rejeté l'initiative cantonale des milieux économiques, qui voulait réduire de 10% les impôts directs, par une majorité plus forte (63,3%) que l'ensemble du canton (59,8%).

A Winterthour, la sixième plus grande ville de Suisse, qui aura superbement réussi sa conversion de métropole industrielle en cité de formation et de culture, le peuple a donné son aval à trois contrats de financement multiannuel pour des institutions publiques de renom.

*continue en page 2*

### Dans ce numéro

Genève envisage la création d'une cour de comptes.  
*page 2*

Politiques budgétaires et stratégies libérales  
*page 3*

La vente des bons de participation de la BCV profite aux actionnaires privés.  
*page 4*

Les places vacantes d'apprentissages ne couvrent pas la demande des jeunes en formation  
*page 5*

Récit de la vie d'un militant au XXe siècle.  
*page 6*

Les flux de matières parlent de la Suisse.  
*page 7*

Feuilleton de Anne Rivier.  
*page 8*

### Programme du parti socialiste

*Domaine Public* souhaite élargir le débat sur les réformes nécessaires à la Suisse. L'économie, même omniprésente, n'épuise pas le champ de l'action politique.

*Edito en page 3*

# Une nouvelle instance de contrôle pour suppléer à la responsabilité politique

**Le projet de créer une cour des comptes pour renforcer la surveillance de l'administration masque en réalité l'incapacité d'affronter une gestion défailante des services publics.**

On connaît la discorde qui caractérise la vie politique genevoise. Les débats politiques se caractérisent par l'affrontement systématique entre gauche et droite, minorité contre opposition, à l'image des démocraties parlementaires. Alors, quand une commission du Grand Conseil prend une décision à l'unanimité, on s'étonne: les Genevois réapprendraient-ils les vertus du consensus?

L'objet de cette exception consensuelle, c'est la création d'une cour des comptes à l'image de nos voisins français, dont on attend une surveillance plus efficace des administrations publiques et parapubliques. En effet, ces dernières années, l'Etat de Genève a découvert en son sein plusieurs dysfonctionnements, dont certains - Banque cantonale, Office des poursuites et faillites - ont pris l'allure de véritables scandales.

Pourtant ce projet ne nous convainc pas. Trop souvent les députés croient résoudre un problème en créant un nouvel organe ou en édictant des normes supplémentaires. Ils se dispensent ainsi d'analyser les véritables causes du problème. Or, que ré-

vèle l'analyse des récentes défaillances majeures de l'administration? Tout d'abord, une politique du personnel pas toujours rigoureuse, qui propulse et maintient à des postes à responsabilité des personnes incompétentes. Puis, l'absence de mandats clairement définis, d'objectifs à atteindre, qui permettraient d'apprécier à intervalles réguliers les résultats obtenus par un service ou un établissement public. Enfin, la relative indifférence qu'ont manifestée à l'occasion des magistrats pourtant informés des problèmes internes de l'un ou l'autre de leurs services. Une cour des comptes ne remplacera jamais la volonté politique de contrôler et, le cas échéant, de sanctionner les abus ou les insuffisances constatées.

## Des contrôles à tous les niveaux

Par ailleurs l'Etat de Genève dispose déjà d'une panoplie d'instances de contrôle. A l'interne, l'Inspection cantonale des finances fournit un travail de qualité, mais ses recommandations ne sont pas toujours suivies d'effets. Il suffirait de lui octroyer une plus large autonomie et quelques

moyens supplémentaires pour renforcer sa fonction de contrôle. Au niveau fédéral, le Contrôle des finances agit de manière indépendante et ses interventions sont redoutées. A l'externe, la Commission d'évaluation des politiques publiques fournit de précieuses informations aux autorités sur l'impact des lois; une modeste augmentation de ses ressources et une prise en compte plus rapide et plus systématique de ses observations amélioreraient sans doute la qualité de la gestion publique. Enfin, le Grand Conseil s'est doté d'une commission de contrôle de gestion qui, malgré des moyens modestes, abat un travail considérable.

Dès lors, on ne voit pas l'intérêt de créer un organe supplémentaire qui, au lieu de renforcer la fonction de contrôle, risque fort d'engendrer des problèmes de coordination. Mais il est vrai que la nouvelle constitution vaudoise prévoit également la création d'une cour des comptes. Genève peut-elle rester en rade et renoncer à jouer dans la cour des grands? *jd*

## Votations alémaniques (suite de la première page)

### La culture a la cote

Le Technorama pourra compter dès 2006 sur une subvention communale de 550 000 francs (en plus des contributions fédérale et cantonale), le «Musikkollegium» recevra 1,8 million de la ville (et 2,4 millions du canton) tandis que le «Kunstverein», responsable du Musée des Beaux-Arts, recevra 200 000 francs de la ville (qui s'ajouteront aux 540 000 francs du canton et à d'importantes recettes propres). Les contrats passés avec ces deux dernières institu-

tions représentent en réalité une réduction des subventions communales, mais compensée par une prise en charge cantonale supplémentaire. Quant aux dix-sept compagnies indépendantes et plus petites institutions culturelles de Winterthour, elles bénéficient d'un contrat global passé par le Conseil communal l'an dernier. Le tout vient, bien sûr, en complément d'un très généreux mécénat privé, de tradition sur les bords de la Thur (collections Reinhart, Hahnloser, Bri-

ner, etc.). Tandis que le Technorama faisait littéralement un tabac dimanche dernier avec 80% d'approbation, les majorités enregistrées pour les deux autres objets sont encore plus fortes que celles recueillies voici dix-sept ans par les mêmes institutions soi-disant «élitaires»: le taux d'acceptation a passé de 65% à 69% pour le Collège de Musique et de 60 à 66% pour la Société des Arts.

A Bâle, il n'y a pas eu à proprement parler de votation concernant les affaires cultu-

relles. Mais la conversion de la gare allemande aux marchandises en un quartier d'habitation et de commerces, jointe à une libéralisation des horaires des établissements publics, ouvrent des perspectives que les responsables de galeries, bars et autres lieux culturels ne manqueront pas d'explorer. Surtout maintenant que la «Gare du Nord», installée au voisinage de la station voyageurs des chemins de fer allemands, est bien connue des amateurs de musiques actuelles. *yy*

# Le budget peut-il influencer la conjoncture?

**Seule une combinaison équilibrée d'interventions étatiques et de recettes libérales peut stabiliser la situation.**

Les politiques budgétaire et fiscale sont fréquemment appelées à la rescousse d'une conjoncture économique anémique. Selon la vulgate keynésienne, l'Etat devrait accroître ses dépenses en période de récession pour stimuler la demande. La gauche affectionne tout particulièrement ce raisonnement.

Les économistes, de leur côté, le rejettent majoritairement. Mais pour ce qui est de la Suisse, trois raisons supplémentaires autorisent à douter fortement de sa pertinence. Tout d'abord, il faudrait que Confédération, cantons et communes coordonnent étroitement leur action pour déclencher une forte croissance de la demande. Cette condition paraît irréalisable.

### Un budget trop modeste

La difficulté pourrait être surmontée si la Confédération mettait en œuvre seule des moyens suffisants pour provoquer cet effet de stimulation. Mais le mécanisme du frein à l'endettement empêcherait cette action. Et surtout la

taille du budget fédéral est si modeste que ce dernier devrait croître de manière considérable pour influencer la conjoncture. Il faudrait augmenter le budget d'environ 10% pour voir progresser le PIB de 1%. Pour produire le même effet, le budget américain ne doit progresser que de 6% ; le budget britannique de 3% seulement.

Enfin les caractéristiques de l'économie mondiale ont évolué de manière très défavorable pour la politique anticyclique des petits Etats. Pour empêcher une fuite importante de capitaux, la Banque nationale procéderait à une augmentation des taux d'intérêt, de manière à préserver son objectif de stabilité des prix. Du coup l'alourdissement de la fiscalité nécessaire à cet effort budgétaire ne provoquerait pas les effets positifs attendus sur l'emploi. Non seulement une politique anticyclique n'atteindrait pas ses objectifs de stimulation de l'économie, mais elle conduirait à un déficit budgétaire, avec un risque d'inflation ou de chômage si la priorité de la politique monétaire reste la stabilité des prix.

Est-ce à dire que seule la stratégie libérale de l'offre est à même de stabiliser la conjoncture? Les coûts sociaux et l'inefficacité de cette stratégie, tout comme les vains exercices de pompiers keynésiens, indiquent que seule une combinaison intelligente - c'est-à-dire adaptée à chaque situation - des politiques fiscale et économique peut atteindre ce but. jd

Adaptation libre d'un chapitre d'un article de «contrepoint» rédigé par Klaus Armingeon, professeur de sciences politiques à l'Université de Berne et paru dans le quotidien *Tages Anzeiger* du 8 septembre 2004.

«contrepoint» est un réseau d'universitaires qui veut approfondir le débat public, trop souvent polarisé et superficiel, par des contributions prenant en compte les connaissances scientifiques actuelles, afin de mettre en évidence des aspects négligés des problèmes politiques débattus.

Edito

## Ouvrir le débat, élargir l'action

«*Nous voulons une Suisse moderne*», déclarent Simonetta Sommaruga et Rudolf Strahm dans leur dernier recueil de propositions économiques. «*Nous acceptons la discussion*», répond aussitôt Domaine Public. Dans la mesure où elle est solidement argumentée, toute contribution au débat doit nous réjouir, sans nous priver en rien du droit de la critiquer, vivement si nécessaire. Dans cet esprit, DP examinera les thèses des deux socialistes, les exposera sous une forme à définir et les discutera sans complaisance.

Ce débat constitue une chance. Il permet de corriger des postulats devenus erronés. A l'inverse, il offre aussi la possibilité de réaffirmer certains principes par la réfutation des idées qui les contestent. Dans tous les cas, la valeur d'une position est proportionnelle à l'acuité du doute qui accompagne son adoption. Au moment où le PSS met à jour son programme économique, Sommaruga et Strahm lui donnent un outil qui ne peut qu'aiguïser ses travaux.

Mais leur réflexion a une autre vertu. Elle tend à élargir le champ d'action de la gauche. A la fonction de spécialiste de la redistribution des richesses, qui est d'ailleurs aussi noble que prioritaire, elle suggère d'ajouter celle d'aiguillon dans la production des richesses. Or, si la gauche se veut co-gestionnaire de l'ensemble des problématiques qui touchent la vie du pays, si elle refuse de se restreindre au rôle de minorité monothématique que les bourgeois lui assignent, il lui appartient de construire un projet de société qui soit réellement global.

Pour ce faire, les revendications existantes doivent être complétées par des propositions dans des secteurs trop souvent délaissés. Le fonctionnement de l'Etat, les institutions, la nature du régime, le fédéralisme, l'organisation territoriale, la construction européenne, les affaires internationales déterminent aussi l'avenir de la population et réclament de nouvelles visions. Sommes-nous porteurs d'un projet ou de simples amendements ponctuels au projet des autres? Telle est aussi la question que pose implicitement l'ouvrage de nos deux réformateurs. fc

Simonetta Sommaruga, Rudolf H., Strahm, *Für eine moderne Schweiz, ein praktischer Reformplan*, Nagel & Kimche, 2005.

### IMPRESSUM

Rédacteur responsable:  
**Jacques Guyaz (jg)**

Rédaction:  
**Marco Danesi (md)**

Ont collaboré à ce numéro:  
**François Cherix (fc)**  
**Jean-Daniel Delley (jd)**  
**André Gavillet (ag)**  
**Yvette Jaggi (yj)**  
**Roger Nordmann (rn)**  
**Anne Rivier**

Responsable administrative:  
**Anne Caldelari**

Impression:  
**Imprimerie du Journal de Sainte-Croix**

Administration, rédaction:  
Saint-Pierre 1,  
cp 5863,  
1002 Lausanne  
Téléphone: 021/312 69 10

E-mail:  
redaction@domainepublic.ch  
administration@domainepublic.ch  
**www.domainepublic.ch**

# Au service des actionnaires

*Pour recapitaliser la BCV en difficulté, l'Etat de Vaud a souscrit la quasi totalité des bons de participation émis en 2003. L'amélioration de sa santé financière pousse maintenant la banque à racheter les bons détenus par le canton.*

*Or, selon le parti socialiste vaudois, le prix de la transaction pénalise l'Etat. En revanche, la vente des bons rapporterait deux cents millions de francs aux actionnaires privés de la BCV. Après le refus de la Commission des finances de commander une expertise neutre, le groupe socialiste au Grand Conseil a demandé une étude à Max Boemle, professeur honoraire à la faculté de HEC de l'Université de Lausanne, spécialiste des banques cantonales, et à Rudolf Volkart, professeur et directeur du Swiss Banking Institute de l'Université de Zurich.*

*Voici quelques extraits.*

(...) Pour la fixation des conditions de rachat, le capital-participation est considéré sur le plan matériel non plus comme des fonds propres, mais comme un prêt de l'Etat. Cela revient d'une part à s'écarter des caractéristiques juridiques précises fixées lors de l'émission, lesquelles sont d'ailleurs confirmées en page 9 de l'«Exposé des motifs», et d'autre part à nier la nature économique de ce capital (fonds propres de base au sens de l'art. 11 a de l'Ordonnance sur les banques).

(...) La différence entre le prix de rachat de 95,70 francs pour l'an 2005 et le droit de conversion en actions, d'une valeur boursière de 260 francs immédiatement réalisable par les porteurs minoritaires, est frappante.

(...)

Les difficultés pratiques liées à une conversion de l'ensemble du capital ne signifient cependant pas qu'il faille nécessairement renoncer à l'entier du droit de la conversion. Une conversion partielle combinée avec un plan de rachat est en effet sensée sous l'angle de l'économie d'entreprise.

Si l'Etat n'utilise pas son droit de conversion, lequel représente une valeur non négligeable sur la base du cours actuel de bourse, il abandonne à 100% un gain lié au capital-participation, tandis qu'il ne participe en tant qu'actionnaire qu'à 67% des avantages réalisés par la banque suite au rachat des bons de participation (...). Le marché boursier a déjà tenu clairement compte de la plus-value résultant du rachat proposé. Le cours des actions est en effet en hausse de 60% depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2004, tandis que l'indice boursier du secteur bancaire ne progresse que de 19,6% durant la même période.

Il n'est donc pas dans l'intérêt économique de l'Etat de renoncer complètement à exercer son droit de conversion du capital-participation (...). Il y aurait au moins de bonnes raisons de profiter de la situation actuellement porteuse du marché pour convertir une première tranche de capital-participation (...). Les nouvelles actions peuvent être vendues à de nouveaux investisseurs ou (...) rachetées par la banque en vue d'une réduction du capital-actions. (...). La vente des actions résultant d'une opération de conversion partielle devrait avoir priorité sur un rachat par la BCV elle-même, car elle offre l'avantage ne pas amoindrir la base de fonds propres de la BCV.

Lors d'une tranche ultérieure de conversion partielle, l'Etat aurait de surcroît la possibilité d'émettre un emprunt échangeable (*exchangeable bond*) à taux d'intérêt très bas; il s'agit d'obligations qui peuvent être échangées en actions à des conditions avantageuses pour l'émetteur (en imitant le canton de Lucerne, qui a lancé un emprunt échangeable 2004-2008 aux taux de 1 %, remboursable en actions de la Banque cantonale de Lucerne).

Le texte complet est disponible sous [www.roger-nordmann.ch](http://www.roger-nordmann.ch)

## Une transaction sous influence

Le texte de l'expertise est si clair qu'on vient à se demander comment la décision a été préparée par les services de l'Etat.

Le titre du projet du Conseil d'Etat livre un premier élément de réponse: alors que le projet prévoit que l'Etat vende les bons, l'exposé parle de «rachat», ce qui montre que le point de vue de la banque a manifestement imprégné dès le départ la préparation de la décision. Plus grave, c'est la BCV qui s'est chargée de fournir à l'Etat une expertise indépendante de «fairness opinion» sur la transaction (cf. encadré). Or, la moindre des choses eut été que l'Etat commande lui-même sa propre expertise sur la question, s'agissant d'une transaction à hauteur de 1,4 milliard. Des experts à la solde de la banque pouvaient-ils dire à celle-ci «la transaction lèse l'Etat?». Poser la question, c'est y répondre.

Dans ce type de décision, on renonce souvent à respecter les procédures démocratiques habituelles, soit disant en raison du risque de délit d'initié. Tout se fait sous la pression du temps et sous l'empreinte du secret. C'est regrettable. Ainsi, on peut gager que s'il y avait eu une procédure de consultation, le côté biaisé de la transaction serait apparu plus tôt, et le Conseil d'Etat aurait pu revoir sa copie.

Rétrospectivement, on mesure également le caractère discutable de l'instrument des «bons de participation» utilisé en 2002. On peut se demander ici si un *aggiornamento* du code des obligations ne s'imposerait pas pour prévenir ce type de conflits d'intérêts. *rn*

### Attestation d'Equité

Ou *fairness opinion*; évaluation indépendante et contractuelle réalisée par un cabinet d'audit ou une banque d'affaires pour s'assurer qu'une opération financière complexe ne lèse pas les intérêts des actionnaires (minoritaires et majoritaires).

*lesechos.fr*

# Quelles places vacantes ?

**Les postes à repourvoir ne correspondent pas toujours aux désirs des futurs apprentis alors que certaines formations souffrent à tort de mauvaise réputation.**

A première vue, le déficit en places d'apprentissage ne semble pas si grave. En effet, le dernier «Baromètre des places d'apprentissage» de août 2004 - cette statistique devrait toutefois être prochainement remplacée, car jugée trop optimiste - estimait que 4 500 places resteraient vacantes à la fin de l'année, principalement dans les métiers de la construction (où 23% des places offertes seraient vacantes), de l'hôtellerie (16%) et dans l'industrie des machines et de la métallurgie (12%). Ces constatations semblent corroborer les ren-gaines patronales, relayées récemment par l'UDC, selon lesquelles les jeunes qui ne trouvent pas de places d'apprentissage font en réalité la fine bouche et refusent sans raison valable ces places libres, préférant ainsi une formation uniquement scolaire (par exemple en école de maturité ou de culture générale), une

solution dite «transitoire» (une dixième année ou un semestre de motivation), quand ce n'est pas le chômage tout court.

## Une mauvaise répartition

Cette constatation est simpliste, car on ne peut pas prétendre que la seule présence de places libres (c'est-à-dire une offre supérieure à la demande) signifie que le marché des places d'apprentissage fonctionne. Sur ce marché, l'offre doit tenir compte de deux aspects déterminants: les métiers proposés et la répartition géographique de l'offre. Or, malgré un taux de places vacantes global de 5,7%, celles-ci ne sont pas suffisamment bien réparties en fonction de ces deux critères pour que l'on puisse considérer que le marché fonctionne. Il y a certes des places vacantes, mais pas suffisamment dans les métiers «demandés» et pas dans les bonnes régions. On ne peut décemment pas attendre des jeunes qu'ils acceptent n'importe quelle place, sous prétexte

que ce sont les seules disponibles. Il est par exemple absurde d'exiger d'un jeune qui cherche une place de formation de commencer un apprentissage de commerce à Porrentruy (JU) ou de maçon à Vernier (GE), alors qu'il est montreuisien et aurait (recommandation de l'Orientation professionnelle à l'appui) les compétences et l'intérêt nécessaires à un apprentissage de polymécanicien. Pour que le marché fonctionne, on estime donc qu'une offre supérieure à la demande d'au moins 12,5% (selon une étude de l'Union syndicale suisse), voire 20% (selon René Zihlmann, directeur de l'Orientation professionnelle de la ville de Zurich) est nécessaire. Ce qui est actuellement loin d'être le cas, d'où la nécessité de créer de nouvelles places d'apprentissage.

## Des branches dévalorisées

Cela n'empêche pas des efforts pour que les places vacantes trouvent preneur. Mais de quelles places s'agit-il? On les

trouve principalement dans des métiers qui ont une réputation de «dureté», de bas salaires ou de n'offrir des perspectives d'avancement ou de formation continue plutôt médiocres, si ce n'est franchement mauvaises. Cela concerne par exemple les métiers du bâtiment. Or cette réputation n'est pas totalement justifiée. La retraite anticipée ou des salaires qui n'ont rien à envier à d'autres branches font que l'intérêt des jeunes pour ces carrières pourrait être amélioré. L'Etat et les partenaires sociaux peuvent intervenir par des opérations de marketing (déjà testées avec succès dans les années nonante, dans le cadre des deux arrêtés fédéraux sur les places d'apprentissage) et une sensibilisation idoine des jeunes dans le cadre de l'orientation professionnelle. Mais ce sont surtout les patrons concernés qui détiennent la solution à cette aversion pour leurs branches. En effet, si ces derniers persistent à vouloir dégrader les conditions de travail (par exemple en abaissant l'âge de protection des jeunes travailleurs ou en péjorant les avantages salariaux des travailleurs qualifiés, comme le proposent les patrons dans le cadre de la révision de la CCT nationale du bâtiment), ou à ne pas vouloir améliorer les conditions d'engagement des jeunes (par exemple grâce à de meilleurs salaires pour les apprentis, fixés dans la CCT), ils auront toujours de la peine à convaincre les jeunes d'entamer une carrière dans leurs métiers. Leurs sarcasmes sur le prétendu manque de motivation des futurs apprentis s'en trouvent ainsi grandement relativisés. jcs

## La NZZ am Sonntag pour le choix du métier de ses rêves

Felix E. Müller, chef de la rédaction de la très radicale NZZ am Sonntag, ne peut pas être soupçonné de sympathies gauchistes ou syndicales. Pourtant, dans son commentaire du 17 février, le rédacteur prend le parti des «jeunes rêveurs» et déclare que, dans une perspective d'efficacité, de motivation et de productivité, mieux vaut qu'un jeune apprenne le métier dont il a toujours rêvé. Il critique ainsi vertement les milieux patronaux pour qui «le jeune zurichois qui souhaite faire de l'informatique, mais ne trouve pas de place, n'a qu'à accepter la place de cordonnier vacante quelque part dans la campagne bernoise» et exhorte les jeunes à exiger «avec la dernière énergie» une place de formation pour le métier de leurs rêves!

Revendiquer la création de places d'apprentissage dans les métiers recherchés pour permettre à chacun de se consacrer à la profession dont il a envie, mais aussi pour des raisons d'efficacité économique, convainc donc bien au-delà de la seule gauche syndicale. jcs

# Né en 1910, le parcours d'un militant

**Le récit de quelques épisodes de la vie d'un militant presque centenaire est l'occasion à la fois d'évoquer la société autoritaire d'avant-guerre et de s'interroger sur le sens des «conquêtes» faites depuis le début du siècle passé.**

A mille deux cents mètres d'altitude, dans le Jura vaudois, au pied des Aiguilles de Baulmes, il y a un pâturage exploité, les Gittaz. Or quoique faiblement peuplé, la toponymie le divise: la Gittaz Dessus et la Gittaz Dessous. Cette distinction donne l'échelle d'un petit pays, celle de la marche à pied. Au début du siècle passé, les occasions de se rencontrer étaient pour les jeunes à la mesure de ce périmètre endogamique. Julien et Bertha surent pourtant se trouver, elle de l'Auberson, lui de Baulmes. Ils se marièrent. En 1910 naquit Edouard Cachemaille.

Instituteur exemplaire, chrétien engagé, il fut député socialiste de l'arrondissement, à majorité bourgeoise de Pully. Son expérience de la vie de ce canton est exceptionnelle. Il en a rédigé quelques chapitres. D'où ces notes de lecteur.

### Une société mi-close

Edouard Cachemaille appartenait à une famille modeste. Son père fut engagé comme ouvrier, puis contremaître chez PCK (Peter, Cailler, Kohler). A Orbe, Edouard Cachemaille fut élève au collège, qui dans les petites villes vaudoises décentralisait la voie qui conduit aux études gymnasiales et universitaires. Un soir, le directeur passe au domicile de ses parents pour les encourager à inscrire Edouard au gymnase. Ils ne peuvent que répondre que leur revenu ne leur permet pas de financer des études longues. Mais une voie inter-

médiaire est possible: l'Ecole normale où sont formés les instituteurs. A condition de réussir le concours d'entrée. Edouard Cachemaille le réussit. A vingt ans, il est prêt à l'emploi: des ordres de marche du Département pour effectuer des remplacements aux quatre coins du canton. L'ascenseur social a partiellement joué.

De l'exercice du métier dans les années trente, ce qui frappe, c'est, dans les villages, l'hétérogénéité des classes, jusqu'à cinq degrés avec vingt-cinq ou trente élèves. Mais aussi le poids des notables locaux qui décident des vacances, voire des horaires, en fonction des travaux des champs. Sans parler des examens, les épreuves étaient corrigées avec des membres de la commission scolaire, la Municipalité offrant à dix heures le café et les croissants.

A cet étroit contrôle de proximité s'ajoutait la haute surveillance, radicale, du Département de l'instruction publique.

Edouard Cachemaille fut nommé à Valeyres-sous-Rances. En 1934, les Jeunesses socialistes organisaient à Orbe un meeting avec comme orateur Léon Nicole. Ce dimanche-là, le jeune instituteur s'y rendit en curieux et avec les participants applaudit le discours enflammé. Deux jours plus tard, le mardi, l'inspecteur scolaire apportait officiellement un blâme du Département. Il avait été vu au meeting, un notable s'était plaint. On exigeait de lui plus de retenue.

Adeptes d'une pédagogie renouvelée, Edouard Cachemaille s'inspirait de Freinet. Un notable maurassien dénonça cette dérive. Lorsque Edouard Cachemaille, avec

d'excellents états de service, voulut postuler à Renens, alors dirigée par la droite, il essuya un échec pour des raisons politiques. De même, son père, à la fabrique, avait été averti que comme contremaître il ne pouvait afficher de sympathie pour le socialisme et, au su des ouvriers, être abonné au *Droit du peuple*.

La pression, voire la répression, à tous les niveaux (commune, canton, entreprise) était permanente. Son outil favori: le contrôle des nominations. Aussi faut-il considérer les procédures de nomination comme une donnée fondamentale d'un régime de liberté. La mise au concours, la présence dans le jury d'experts neutres sont des règles primordiales si l'on veut empêcher que sous l'apparence démocratique s'instaure un régime autoritaire ou clientéliste.

*continue en page 7*

### Aparté sociologique: le petit char

Ecouter un contemporain assis en face de vous parler de ses souvenirs de la guerre de 14 est une expérience extraordinaire, celle du présent de la conversation et celle du report à une société et des modes de vie rendus si lointains par l'accélération du progrès technique. Pour le plaisir, ici, un seul exemple: le petit char. La plupart des familles modestes en possédaient un pour les transports lourds: charbon, coke, qu'on allait chercher à l'usine à gaz, bois et tout ce qui était nécessaire pour le jardin familial exploité comme ajout au budget alimentaire. Les enfants étaient aussi de corvée pour ramener l'engrais indispensable au jardin: le crottin de cheval qu'ils allaient ramasser dans les rues et routes où circulaient les transports hippomobiles. Ils partaient avec le petit char, une grande caisse, un balai, une ramassoire. Mais le char pouvait à l'heure du jeu et des courses prendre des allures romaines. Ben Hur était partout. Aujourd'hui le char miniaturisé n'est plus qu'un jouet pour petit enfant. Il est sorti de la chaîne productive familiale.

# Et la matière créa la Suisse

**Bois, fer, gaz, charbon, essence vont et viennent dans un flux continu. L'Office fédéral de la statistique retrace vingt ans de production et d'importations.**

L'OFS (Office fédéral de statistiques) commence à utiliser un nouvel indicateur économique assez étrange, le DMI pour *direct material input*, car on ne parle plus français dans le domaine des statistiques. Ce DMI mesure la quantité de matière directement utilisée par l'économie en Suisse, qu'elle soit produite localement ou importée. En 2001, cette quantité est de 14,4 tonnes par habitant.

Cette matière est pour l'essentiel constituée par les matériaux de construction (51%), la biomasse, autrement dit toutes les matières agricoles ou animales (22%); les produits fossiles comme l'essence ou le gaz naturel représentent 15% et les minéraux industriels 5%. Une rubrique «autre» représente 7%. Naturellement ces statistiques ne peuvent être interprétées qu'en créant une série comparative sur quelques années, ce qu'a fait l'OFS en remontant à 1981.

Sur une période de vingt ans, la biomasse utilisée est restée totalement stable, à l'ex-

ception d'un pic en l'an 2000, consécutif au bois disponible après le passage de l'ouragan Lothar. Il en va de même pour les matériaux de construction: la quantité utilisée en 2001 est quasiment la même qu'en 1981, avec une forte augmentation au milieu des années huitante, consécutive au boom de l'immobilier, neutralisée cependant par la crise qui a éclaté à la fin de la même décennie.

## L'électroménager à la fête

Les deux chiffres les plus intéressants concernent les minéraux industriels qui passent en vingt ans de l'indice 100 à l'indice 140. L'OFS ne fait pas de commentaires et nous dirons tout au plus que cette variation dément l'idée d'une Suisse dont l'industrie disparaîtrait au profit des services. Plus spectaculaire encore est la rubrique «autres» qui groupe en fait l'électroménager, l'électronique ou le mobilier. L'indice passe de 100 à près de 200. Les Helvètes aiment le neuf et

consomment beaucoup, voire même de plus en plus. Un autre résultat intéressant est celui des matières fossiles importées qui passent de 42% du total des matières importées en 1981 à 36% en 2001.

Ces résultats sont difficiles à interpréter. La diminution de la part des matières fossiles importées peut signifier aussi bien la réduction de la consommation des automobiles, l'augmentation du nombre d'hivers doux ou l'arrêt de productions chimiques qui utilisent abondamment les hydrocarbures. Pour l'instant, on ne peut que pressentir un intérêt futur pour ce type de statistiques, lorsque les comparaisons pourront s'ancrer dans la durée. Le travail des statisticiens, comme celui des forestiers, s'inscrit dans la longue durée, raison de plus pour éviter les interprétations rapides et les extrapolations hasardeuses. *js*

*Flux de matières en Suisse, Office fédéral de la statistique, Neuchâtel, 2005.*

## Biographie (Suite de la page 6)

### Né en 1910, le parcours d'un militant

#### Les réseaux

Même sous contrôle d'un parti dominant, une société complexe offre des appuis pour faire front. Edouard Cachemaille avait créé une coopérative scolaire, manière vivante d'apprendre les règles démocratiques et la gestion financière à ses élèves. L'actif était déposé à la caisse Raiffeisen. D'où la sympathie des paysans engagés dans plusieurs mouvements coopératifs. Le coopératisme, vécu comme contre-pouvoir du capitalisme, apparaît essentiel dans la société d'avant-guerre. La centralisation actuelle de Coop, considérée comme condition du succès commercial, est un affaiblissement des

contre-pouvoirs, donc des espaces de liberté.

Les réseaux dépassent le domaine économique. Edouard Cachemaille s'est engagé comme socialiste chrétien, membre de l'Eglise libre, militant pour la tempérance, fidèle aux camps de Vaumarcus où il éprouvait et vivait la fraternité comme un sens à sa vie. Au-delà des frontières, sa rencontre avec André Philip (voir encadré ci-contre), à Roubaix, fut pour lui une référence durable.

#### Avec le recul

Entre la société fermée, celle des Gittaz au début du siècle et aujourd'hui, quel gain en liberté, en pluralisme, en confort!

Mais ces conquêtes et leurs délices semblent avoir émoussé l'invention (politique, artistique, économique). Selon la formule de Marcuse, qui fut à la mode en 68, l'homme du bien-

être serait-il «unidimensionnel»? La créativité sociale est plus que jamais à l'ordre du jour. Dès l'origine de *DP*, nous avons eu l'ambition de la servir avec nos moyens modestes. *ag*

#### André Philip

Socialiste français, membre de la SFIO depuis 1920, économiste, professeur à Lyon, député depuis 1936, il vote contre les pleins pouvoirs à Pétain, avant de rejoindre de Gaulle à Londres. Membre du gouvernement provisoire en 1944. Président de la section française des socialistes chrétiens. Il eut des contacts étroits avec les Romands qui admiraient ses talents oratoires, sa culture, sa droiture. Il influença les socialistes chrétiens mais aussi les socialistes pro-européens et les partisans d'une planification de l'économie.

# Ecrivain d'amour

Anne Rivier

Suite de la lettre d'Alice à son époux décédé, après le séjour aux bains d'Abano en compagnie de son nouvel amant, le pasteur Philippe Laporte.

- **A**insi, mon feu, tu défends ton collègue et successeur? Faire la cour à une femme sans filer la métaphore biblique vous serait une épreuve insurmontable? Mes lèvres, des lis purpurins, mes seins, des grappes de vigne, ma taille souple comme le palmier? Et ma croupe, c'est du potiron? Très aimable, mais les fruits et légumes, j'ai déjà donné.

D'ailleurs, métaphore pour métaphore, je la préférerais maritime, mon buste en proue, les fesses en poupe. Oui, c'est vrai, j'ai revu le carénage, j'ai largué mon uniforme de veuvage, acheté des choses pas sages, et Laporte supervisait mes essayages. Lorsque j'ai décidé de renouveler ma garde-robe il a insisté pour être de la partie: Je t'offre ce que tu veux, Alice, à une condition, c'est moi qui choisis.

Mon pauvre feu, je devine ton indignation! L'évocation de ces dépenses voluptueuses doit te révolter, toi qui confondais camisole et guêpière, caleçons longs et bas nylon. Sors de ton pilou, mon Endormi, et déplie tes longues oreilles, voici le récit des licencieuses pérégrinations de ta veuve.

Le lendemain de notre arrivée, Philippe m'a proposé plusieurs boutiques de lingerie fine. Il porte à la soie et au satin une vénération admirable. Guipures et plumetis n'ont guère de secrets pour lui. Un corselet, un porte-jarretelles le rendent lyrique. Avec lui le dessous des choses prend de l'altitude, et à Florence il n'a pas cessé de prêcher pour sa paroisse.

Le premier boudoir de sa liste était exquis, les objets de culte fort à son goût, il fallait l'entendre entonner psaumes et cantiques, les vendeuses elles-mêmes s'extasiaient devant tant d'inspiration. Leurs mains expertes et secourables me harnachaient, me pressionnaient, me déboutonnaient, me reboutonnaient, leurs chevelures déployées me frôlaient, leurs cous gracieux embaumaient des parfums sucrés, et moi je mannequinais d'une cabine à l'autre, défilant à moitié dévêtue, ma vieille pudeur envolée. Laporte me suivait pas à pas, soulevant et abaissant d'inutiles tentures en ciselant des odes à la gloire des stylistes transalpins.

- Quels artistes, quels talents! Alice, essaie d'abord le petit gris, la coupe en est parfaite. Bonté divine, mais c'est le petit Jésus en culotte de velours! Et toi, ma Princesse des Caracos, te voici entrée en Résurrection. Mesdemoiselles, vous les grâces de ce salon clos, Grandes Costumières des Théâtres Intimes, soyez remerciées et mille fois bénies! Alice, n'oublie pas le balconnet mauve, non, pas de noir, malheureuse! Madame n'est plus en deuil, Madame renaît de ses cendres, Madame est de retour!

A notre départ nous avons été acclamés en héros. La Directrice nous a tenu la porte et le Directeur nous a invités à revenir dès que possible. Sa maison nous accueillerait toujours avec joie, dimanches, fêtes religieuses et vacances compris, qu'importe, on s'arrangerait. Philippe jubilait, le nez dans ses pa-

quets, un enfant le jour de Noël. Nous étions gais, nous tanguions, ivres d'avenir, dans les rues encombrées.

A l'hôtel j'ai réintégré ma chambre. Seule. C'était presque trop de bonheur, il fallait que je me remette de mes émotions, que je me souvienne de nos rares voyages, mon cher feu, ces mornes visites de musées, ces nuits à lire et relire les guides bleus. Avec toi je redoutais tout plaisir, imaginant des obstacles, des fosses où je serais immanquablement tombée, des pièges où les damnés m'auraient attirée, lubriques et cornus, pendant que du haut de leur piédestal des Elus Platoniques tentaient de m'aspirer de leur souffle élyséen. Avec toi je naviguais constamment entre ciel et terre, entre sublime et quotidien, sous ton regard de jauge.

Ce temps est révolu. Aujourd'hui je suis lavée de ces fautes jamais commises. J'ai ramené le monde à ma juste hauteur, j'avance sans me grandir ni m'incliner, à un mètre soixante-cinq du sol, et je marche à ma mesure.

Mon feu, je te perçois de moins en moins. On dirait que plus je vis et plus tu t'estompes. Raffermiss-toi, mon Absent! Ne capitule pas, ne m'abandonne pas, j'ai encore besoin de toi! Te savoir à mon écoute me tranquillise, car j'ai beaucoup de soucis en ce moment.

D'abord, je n'arrête pas de maigrir. Le brave docteur Jean-droz me tance et m'engage à consulter un spécialiste. Selon lui ma situation serait préoccupante, il parle d'anorexie et me menace de gavage en clinique. Je le laisse mouliner sa chansonnette, je sais bien moi pourquoi je me délite gentiment. C'est d'avoir à manger seule, le dos au mur, des canapés aux crevettes, des yogourts glacés, des plats surgelés, des conserves taille bébé. Oui, mon feu, j'ai rendu mon tablier, remis mes casseroles et mes cocottes. Exit l'Alice des gratins, soufflés et délices mitonnés aux épices. A quoi bon cuisiner, si ce n'est par amour?

Par-dessus le marché, depuis notre retour d'Abano, Philippe se montre moins empressé, et cela me tracasse un peu. Je culpabilise, je me persuade que mon âge lui pose problème, cinq ans de plus, ça n'est pas négligeable. Supposons que ce célibataire endurci se ravise et projette soudain de construire un foyer, une famille de cinq ou six enfants? Voilà l'antique Alice deux fois abandonnée!

Et cet étrange métier, Ecrivain d'Amour, mon œil! Quelle nu-nuche je fais! Je n'ai voulu en voir que les beaux côtés, je rêvais de la Lettre d'Amour idéale, or ce qui m'échoit n'est que dégoût, impuissance, vengeance et procédure. Je ne suis ni sexologue ni avocate, moi. Mes clients m'étouffent, leurs attentes sont démesurées, leurs désirs fatalement insatisfaits. Les miens n'échappent pas à la règle. Avec ce Philippe qui se dérobe, alignant les prétextes professionnels d'usage. Mais je t'expliquerai ça plus tard car on vient de sonner à ma porte. (à suivre)